



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

# Centre d'analyse stratégique

Travail - Emploi

■ Économie - Finances ■ Développement durable ■ Questions sociales

## Information presse

**Vincent Chriqui,**

Directeur Général du Centre d'analyse stratégique

a le plaisir de vous convier à la présentation de la Note d'analyse :

### L'enseignement professionnel initial dans le supérieur

Le Mardi 24 janvier 2012 à 11H

Centre d'analyse stratégique - 18 rue de Martignac - 75700 Paris 7<sup>ème</sup>

En 2005 la France s'est fixée pour objectif l'obtention d'un diplôme du supérieur par 50% d'une génération. Il s'agit ainsi de répondre au besoin croissant de main d'œuvre qualifiée. Pour l'atteindre, les efforts devront être concentrés sur la réussite des étudiants dans le premier cycle du supérieur. Or, pour les bacheliers issus de la filière professionnelle le taux de poursuite dans le supérieur est encore faible (1 sur 4) et leur taux d'échec reste élevé.

En 2007, l'insertion professionnelle des jeunes est devenue, avec la Loi « Libertés et responsabilités des universités » - dite LRU, l'une des missions de l'Université. Sans renoncer aux exigences académiques, il s'agit de répondre aux attentes des entreprises qui sont à la recherche de compétences générales et professionnelles.

Au-delà des universités, l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur ont alors un double objectif : **augmenter la proportion des diplômés du supérieur et améliorer leur insertion professionnelle**. Les réponses à apporter concernent tout à la fois le marché du travail et, au-delà de l'Université, l'ensemble du système éducatif.

Si le développement des filières professionnelles supérieures n'est pas l'apanage de l'université, il ne peut pour autant se faire sans elle. **Aujourd'hui, 2/3 des étudiants sont inscrits dans des filières professionnelles. L'Université en accueille près de la moitié.**

Dans cette note le Centre d'analyse stratégique formule **cinq propositions** visant à **développer tout en la rationalisant l'offre de formations professionnelles et à adapter les rythmes et les modes de formation dans les filières générales pour une ouverture plus large de celles-ci à la professionnalisation.**

Note d'analyse disponible le 25 janvier [sur www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

Inscription par mail ou téléphone :

Jean-Michel Roullé - Tél : +33 (0)1 42 75 61 37 - [jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)

Jonathan Lorrillard - Tél : +33 (0)1 42 75 60 39 - [jonathan.lorrillard@strategie.gouv.fr](mailto:jonathan.lorrillard@strategie.gouv.fr)



Contact Presse : Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication - Tél. : +33 [0] 1 42 75 61 37 - [jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)

**Pour suivre les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique :**

**"suivez-nous sur Twitter"  et "rejoignez-nous sur Facebook" **

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.